

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

ACCOMMODEMENT RELIGIEUX

L'école à la maison semble une réussite pour 700 enfants de la communauté juive

12 mai 2017 | Jessica Nadeau | Éducation



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Après l'école religieuse, le petit Moshe fait l'école à la maison avec sa mère, Yitti Chacham Hirsch.

Les premières évaluations des enfants de la communauté juive qui reçoivent leur instruction à la maison sont très encourageantes, estime la Commission scolaire English-Montréal. Ils passent ces jours-ci leurs premiers examens dans le cadre d'un projet-pilote.

Pour les jeunes qui sont scolarisés à la maison, il n'y a pas de bulletin scolaire. Les jeunes doivent plutôt produire un « portfolio » dans lequel on peut suivre leur évolution dans les différentes matières enseignées. Les mères éducatrices incluent dans ce cartable des calculs effectués par les jeunes,

dictées, travaux d'art plastique et autres exercices effectués pendant l'année. Ces portfolios sont évalués deux fois par année par des conseillers pédagogiques de la commission scolaire. Et les résultats sont encourageants, note la directrice des services pédagogiques à la commission scolaire English-Montréal, Alessandra Furfaro.

« Nous avons des jeunes qui sont avec nous depuis deux ans. Dans leur cas, on a évalué les portfolios l'an dernier et cette année. Pour ceux qui se sont joints à nous en septembre dernier, on en est à la deuxième évaluation. En regardant les portfolios, on voit que les jeunes font beaucoup de progrès et on croit qu'ils seraient en mesure de passer les examens du ministère l'an prochain. C'est ce que nous tentons d'évaluer avec le projet-pilote. »

Le projet-pilote, c'est de faire passer des tests de la commission scolaire, *« les mêmes tests que nos jeunes passent dans les écoles, pour voir comment ils vont réussir aux examens »*, précise Mme Furfaro.

Les tests sont passés par les jeunes d'âge primaire. La semaine dernière, c'était l'examen de français langue seconde. Cette semaine, c'est l'anglais et la semaine prochaine, les mathématiques. *« On essaie de reproduire le modèle de l'examen passé à l'école, donc si l'examen doit être fait en six heures, le jeune à la maison doit aussi le faire en six heures »*, note la directrice.

Les notes ne seront toutefois pas comptabilisées au dossier de l'élève. *« On veut collecter les données, voir quelles compétences on peut améliorer, quelles stratégies pourraient être développées pour les aider davantage. »*

Une idée des mères

Selon Alessandra Furfaro, ce sont les mères elles-mêmes qui ont suggéré cette idée, car elles souhaitent que leurs enfants puissent passer les examens du ministère à la fin de leur parcours scolaire et obtenir un diplôme d'études secondaires.

La directrice soutient que les mères sont très impliquées dans leur nouveau rôle d'éducatrices à la maison. *« Ça va très, très bien. Elles sont très ouvertes à tout ce que nous proposons et elles semblent très contentes de venir nous voir pour l'évaluation des portfolios. Et vous devriez voir la grosseur des cartables qu'elles nous soumettent ! Elles y mettent tout ! Vraiment, la collaboration est très bonne et la communauté est très ouverte. »*

Facilitateurs

Jusqu'en septembre 2016, la commission scolaire accueillait à peine une vingtaine d'élèves inscrits à l'école à la maison. Aujourd'hui, ils sont plus de 700, presque tous issus des communautés juives. La commission scolaire a réussi à obtenir davantage de financement de Québec pour répondre à la demande et a engagé sept « facilitateurs » pour faire le suivi avec les parents, de même qu'un coordonnateur pour aider la conseillère pédagogique qui était déjà en poste.

La scolarisation à la maison est devenue une avenue privilégiée par les communautés juives qui fréquentaient des écoles sans permis. En 2014, Québec s'était présenté en Cour supérieure pour fermer une école qui ne répondait pas aux exigences du ministère de l'Éducation. Mais le tribunal a plutôt proposé aux parties d'en arriver à une entente. La scolarisation à la maison, qui permet aux jeunes de fréquenter une école religieuse le jour, a été jugée un compromis acceptable.

« *C'est très, très apprécié par la communauté, résume Jacob Maman, directeur de la Yeshiva Toras Moshe. Nous avons de très bons services de la commission scolaire. Nous sommes toujours en période d'adaptation, mais tout se passe très bien.* »

La chercheuse Christine Brabant, spécialisée en scolarisation à la maison, soutenait plus tôt cette semaine, dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) que l'école à la maison pour ces jeunes représentait « *un pas dans la bonne direction* ». Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a promis qu'il viendrait encadrer la scolarisation à la maison. Un projet de loi devrait être déposé sous peu.